

MISSION D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU
NORD (MEADEN)

BP 17 Tél:(237) 222.27.14.95 Fax : (237) 222.27.31.18

GAROUA



RESEARCH CENTER FOR PLANNING AND
DEVELOPMENT OF THE NORTH
REGION(MEADEN)

P.O.BOX 17 PH:(237) 222.27.14.95 Fax : (237) 222.27.31.18

GAROUA

DECISION N° 127 /D/MEADEN/2026

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MEADEN/CIPM/2026 du 30 juin 2026
RELATIF A LA REHABILITATION COMPLEMENTAIRE DES BUREAUX DE LA MEADEN

A GAROUA ET A LAGDO en procédure d'urgence

LE DIRECTEUR GENERAL



- Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu la Loi n°2025/012 du 17 décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
Vu le Décret n°2006/06 du 22 février 2006 portant nomination du Directeur Général de la MEADEN ;
Vu le Décret n°2019/109 du 04 mars 2019 portant réorganisation de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés ;
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics ;
Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics
Vu l'Arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de passation des marchés auprès des Etablissements Publics ;
Vu la Circulaire N° 001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°0001877/C/MINFI du 31/12/2025, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2026 ;
Vu la Décision N°118/D/MEADEN/2026 du 06 janvier 2026 constatant la mise en place de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MEADEN ;
Vu la Résolution n°230/CAO/MEADEN/30-12-2025 portant adoption du projet de performance annuel et du budget de la MEADEN Pour l'exercice 2026 ;
Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MEADEN ;
Vu la lettre n°030/L/CIPM/2026 du 28 juillet 2026 relative à la proposition d'attribution du Président de la CIPM de la MEADEN ;
Vu l'accord du Directeur Général de la MEADEN du 30 juillet 2026 ;
Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le marché ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué ainsi qu'il suit :

Lot	Objet du marché	Nom et adresse Attributaire	Montant TTC	Délai exécution
Unique	Travaux de réhabilitation complémentaires des bureaux de la MEADEN à Garoua et à Lagdo	Société KHASAD BROTHER'S BP 00 Maroua Tél.: 651 21 70 70	7 899 350	45 jours

Article 2 :

- 1) L'entreprise adjudicataire ne pourra démarrer les prestations qu'après signature du marché y afférent et notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
- 2) Le délai d'exécution qui est de 45 (quarante-cinq) jours et court à compter de la date de la notification de l'ordre de service d'exécuter la prestation.

Article 3: La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Garoua, le... 05 AOUT 2026

AMPLIATIONS :

- DR MINMAP/NO
 - ARMP-Nord
 - PCIPM/MEADEN
 - AFFICHAGE
 - CHRONO
 - ARCHIVE
- MINISTÈRE DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE
DU BUDGET
- 04 AOUT 2026
- VISA
BUDGETAIRE
- Le Contrôleur Financier auprès de la Mission
d'Aménagement et de Développement du Nord



MISSION D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU
NORD (MEADEN)

BP 17 Tél:(237) 222.27.14.95 Fax : (237) 222.27.31.18

GAROUA

RESEARCH CENTER FOR PLANNING AND
DEVELOPMENT OF THE NORTH
REGION(MEADEN)

P.O.BOX 17 PH:(237) 222.27.14.95 Fax : (237) 222.27.31.18

GAROUA

COMMUNIQUE N° 1506- - - /C/MEADEN/2025
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION

N°02/DC/MEADEN/CIPM/2026 du 30 juin 2026

RELATIF A LA REHABILITATION COMPLEMENTAIRE DES BUREAUX DE LA MEADEN
A GAROUA ET A LAGDO en procédure d'urgence

Le Directeur Général de la MEADEN communique :

Par Décision n° 127/D/MEADEN/2025 du 05 AOUT 2026, le résultat issu de la Demande de Cotation N°02/DC/MEADEN/CIPM/2026 du 30/06/2026 relative à la réhabilitation complémentaire des bureaux de la MEADEN à Garoua et à Lagdo est présenté comme suit :

Lot	Objet du marché	Nom et adresse Attributaire	Montant TTC	Délai exécution
Unique	Travaux de réhabilitation complémentaires des bureaux de la MEADEN à Garoua et à Lagdo	Société KHASAD BROTHER'S BP 00 Maroua Tél.: 651 21 70 70	7 899 350	45 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Direction Générale de la MEADEN pour l'établissement du projet du marché y afférent.

AMPLIATIONS :

- DR MINMAP/NO
- ARMP-Nord
- PCIMP/MEADEN
- AFFICHAGE
- CHRONO
- ARCHIVE

Garoua, le 05 AOUT 2026
Le Directeur Général de la MEADEN,
Autorité contractante
ABDOULAYE SERNO